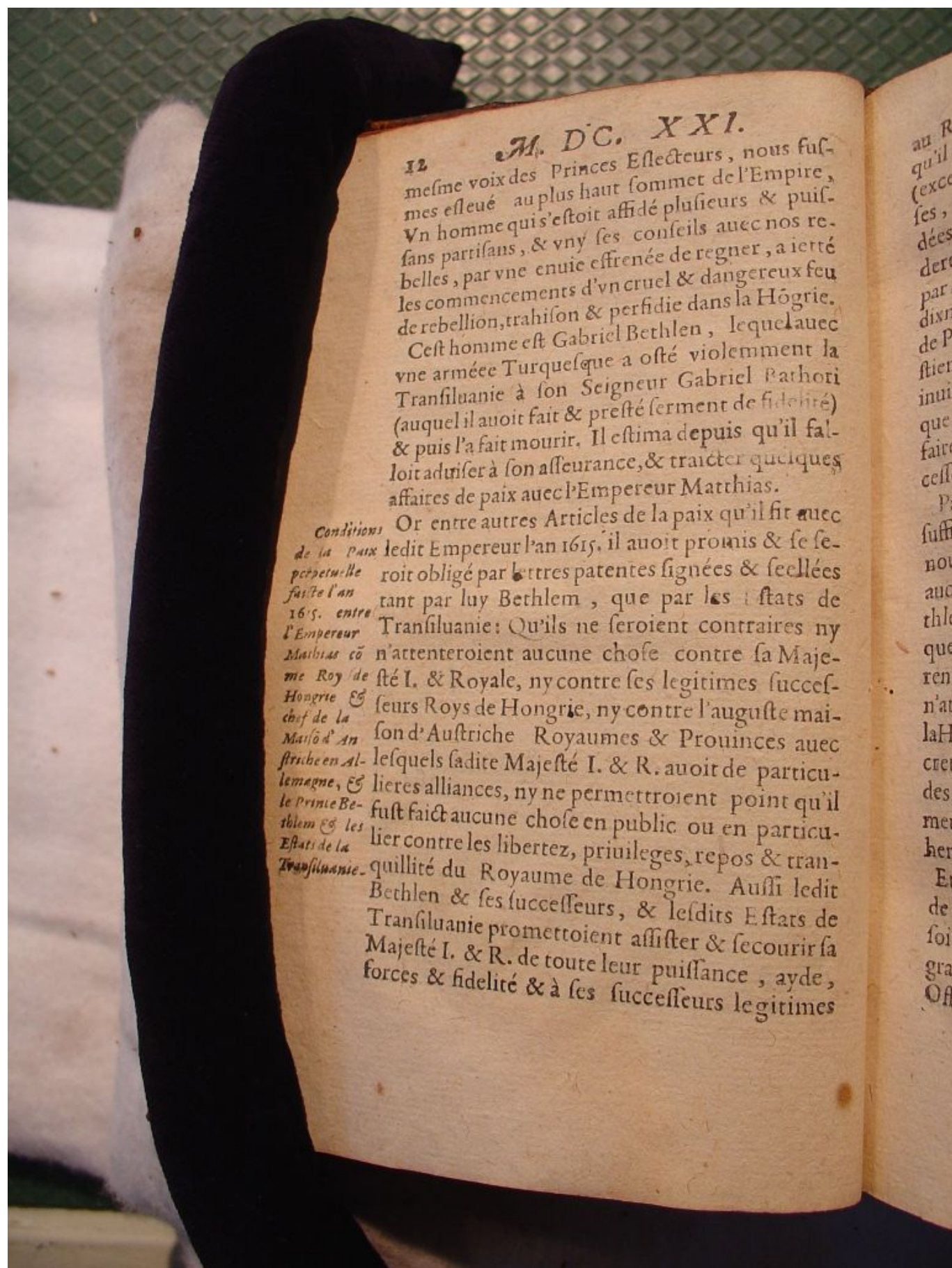


1621_012.jpg



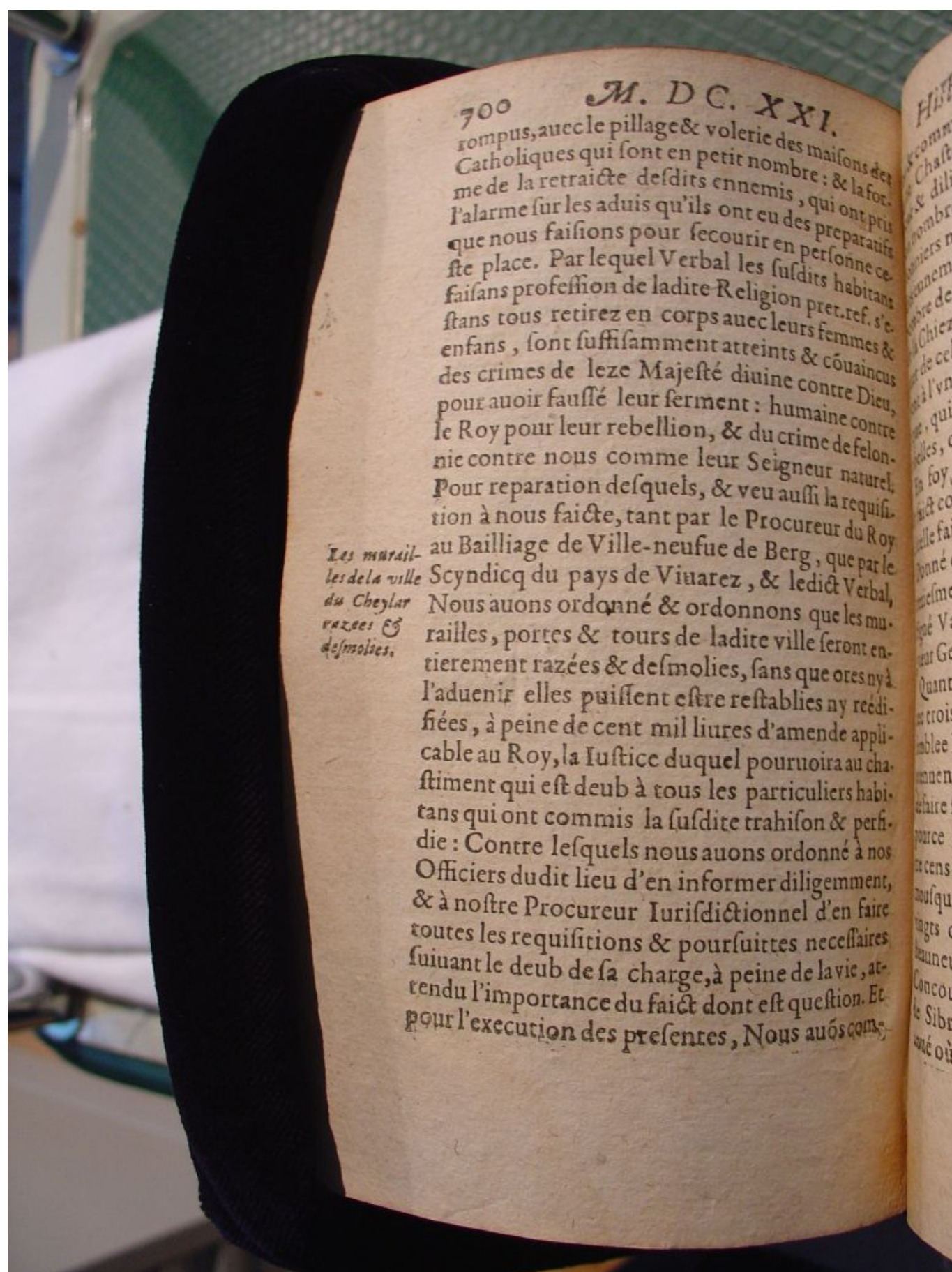
12 *M. DC. XXI.*

mesme voix des Princes Eslecteurs, nous fus-
mes esleué au plus haut sommet de l'Empire,
Vn homme qui s'estoit affidé plusieurs & puis-
sans partisans, & vny ses conseils avec nos re-
belles, par vne enuie effrenée de regner, a ietté
les commencements d'un cruel & dangereux feu
de rebellion, trahison & perfidie dans la Hôgrie.

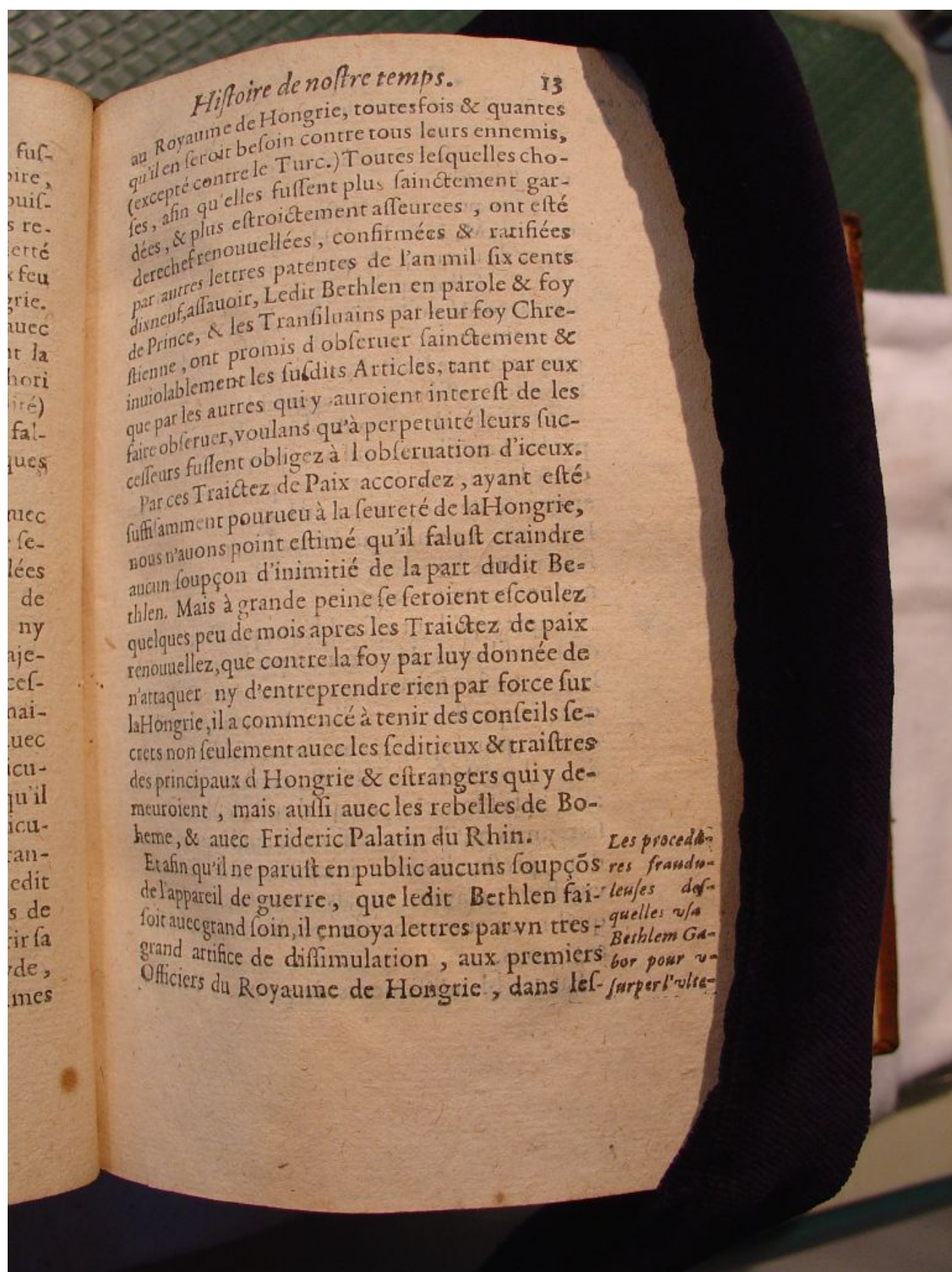
Cest homme est Gabriel Bethlen, lequel avec
vne armée Turquesque a osté violemment la
Transiluanie à son Seigneur Gabriel Bathori
(auquel il auoit fait & presté serment de fidélité)
& puis l'a fait mourir. Il estima depuis qu'il fal-
loit aduiser à son assurance, & traicter quelques
affaires de paix avec l'Empereur Matthias.

Conditions de la Paix Or entre autres Articles de la paix qu'il fit avec
perpetuelle ledit Empereur l'an 1615, il auoit promis & se se-
faite l'an roit obligé par lettres patentes signées & sceillées
1615. entre tant par luy Bethlen, que par les Estats de
l'Empereur Transiluanie: Qu'ils ne seroient contraires ny
Matthias cō n'attenteroient aucune chose contre sa Maje-
me Roy de sté I. & Royale, ny contre ses legitimes succes-
Hongrie & seurs Roys de Hongrie, ny contre l'auguste mai-
chef de la son d'Autriche Royaumes & Prouinces avec
Maison d'An lesquels ladite Majesté I. & R. auoit de particu-
striche en Al- lieres alliances, ny ne permettroient point qu'il
lemagne, & fust faict aucune chose en public ou en particu-
le Prince Be- lier contre les libertez, priuileges, repos & tran-
thlen & les quillité du Royaume de Hongrie. Aussi ledit
Estats de la Bethlen & ses successeurs, & lesdits Estats de
Transiluanie. Transiluanie promettoient assister & secourir sa
Majesté I. & R. de toute leur puissance, ayde,
forces & fidelité & à ses successeurs legitimes

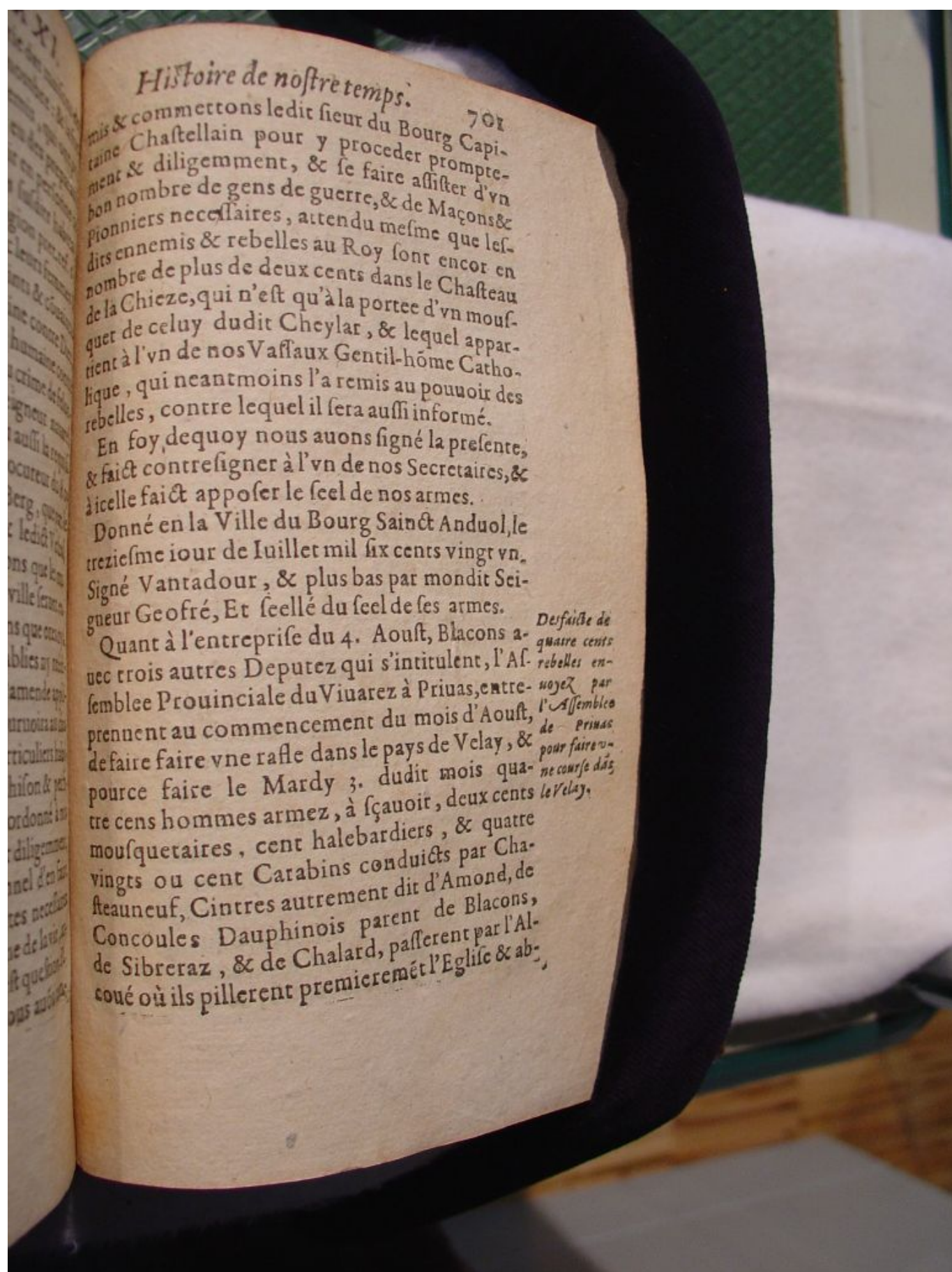
1621_700.jpg



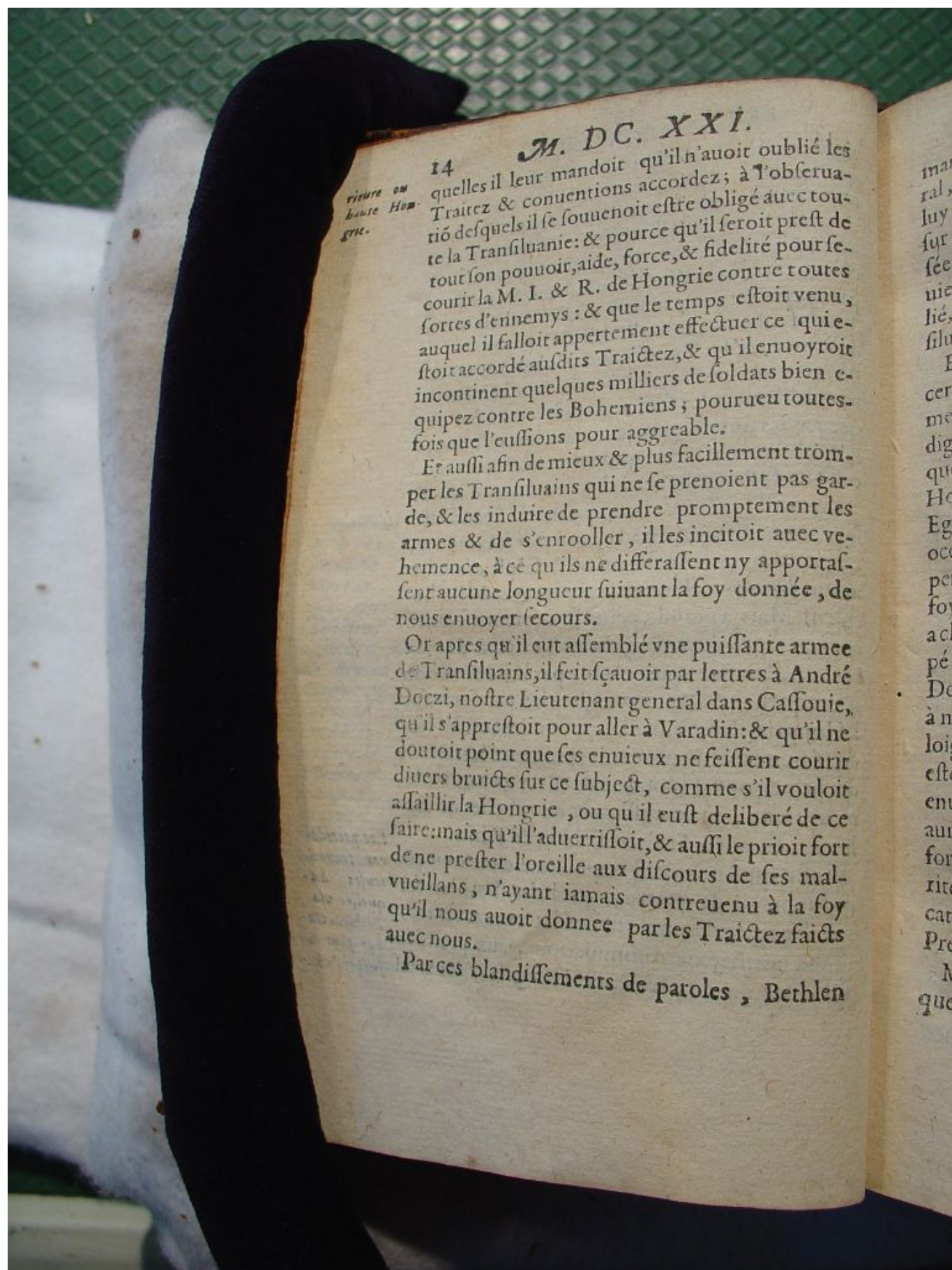
1621_013.jpg



1621_701.jpg



1621_014.jpg



riure ou
haute Hom-
grie.

14

M. DC. XXI.

quelles il leur mandoit qu'il n'auoit oublié les
Traitez & conuentions accordez; à l'obserua-
tiō desquels il se souuenoit estre obligé avec tou-
te la Transilvanie: & pource qu'il seroit prest de
tout son pouuoir, aide, force, & fidelité pour se-
courir la M. I. & R. de Hongrie contre toutes
fortes d'ennemys: & que le temps estoit venu,
auquel il falloit appertement effectuer ce quie-
stoit accordé ausdits Traictez, & qu'il enuoyroit
incontinent quelques milliers de soldats bien e-
quippez contre les Bohemiens; pourueu toutes-
fois que l'eussions pour agreable.

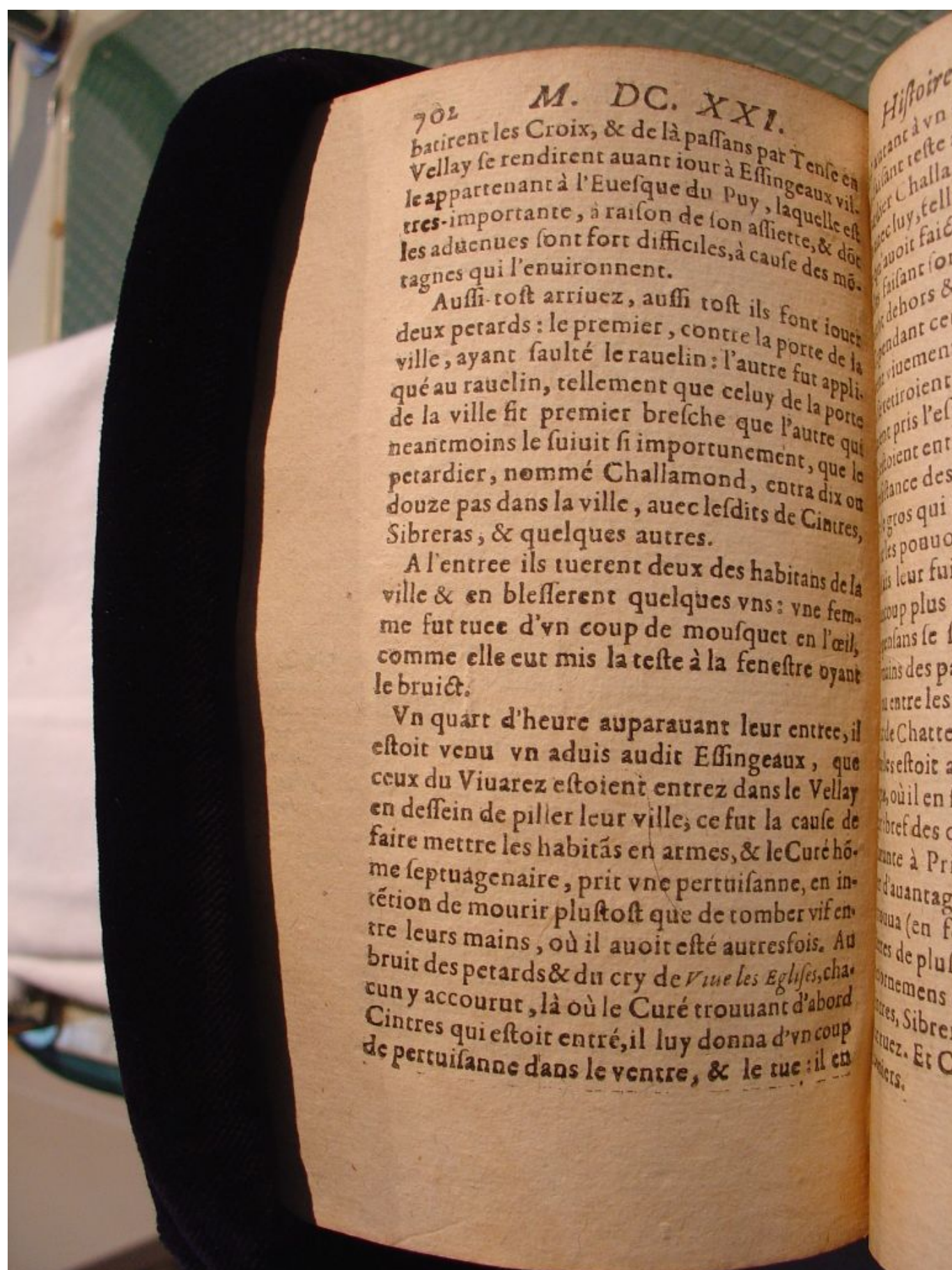
Et aussi afin de mieux & plus facilement trom-
per les Transilvains qui ne se prenoient pas gar-
de, & les induire de prendre promptement les
armes & de s'enrooller, il les incitoit avec ve-
hemence, à ce qu'ils ne différassent ny apportas-
sent aucune longueur suiuant la foy donnée, de
nous enuoyer secours.

Or apres qu'il eut assemblé vne puissante armee
de Transilvains, il feit scauoir par lettres à André
Doczi, nostre Lieutenant general dans Cassouie,
qu'il s'apprestoit pour aller à Varadin: & qu'il ne
doutoit point que ses enuieux ne feissent courir
diuers bruiets sur ce subiect, comme s'il vouloit
assaillir la Hongrie, ou qu'il eust deliberé de ce
faire: mais qu'il l'aduertissoit, & aussi le prioit fort
de ne prester l'oreille aux discours de ses mal-
vueillans, n'ayant iamais contreuenue à la foy
qu'il nous auoit donnée par les Traictez faiets
avec nous.

Par ces blandissemens de paroles, Bethlen

man-
ral,
luy
sur l
sée:
nie,
lié,
silu
E
cer
me
digi
que
Ho
Egl
occ
per
foy
a ch
pé
Do
à ne
loig
esté
enu
aun
for
rité
cari
Pre
M
que

1621_702.jpg



1621_015.jpg

Histoire de nostre temps.

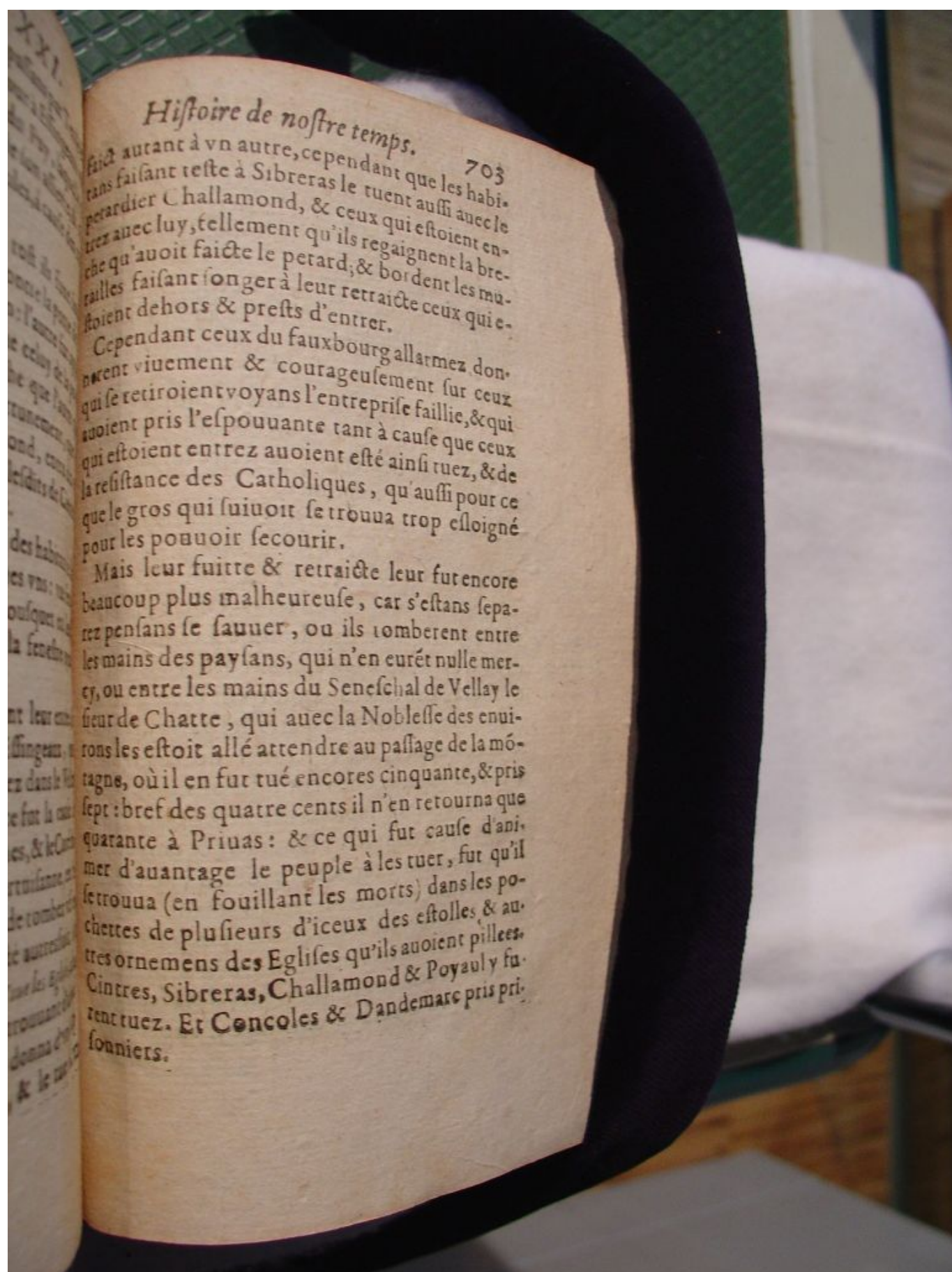
15

mania si doucement nostredit Lieutenant general, (qui ne se doutoit en façon quelconque de luy, ny n'auoit aucune crainte,) que finalement sur la fin du mois de Septembre de l'année passée, par la perfidie & trahison de ceux de Cassovie, ce mesme nostre Lieutenant general fut pris, & enuoyé sous bonne & seure garde en Tráslauie par ledit Bethlen, là où il est mort.

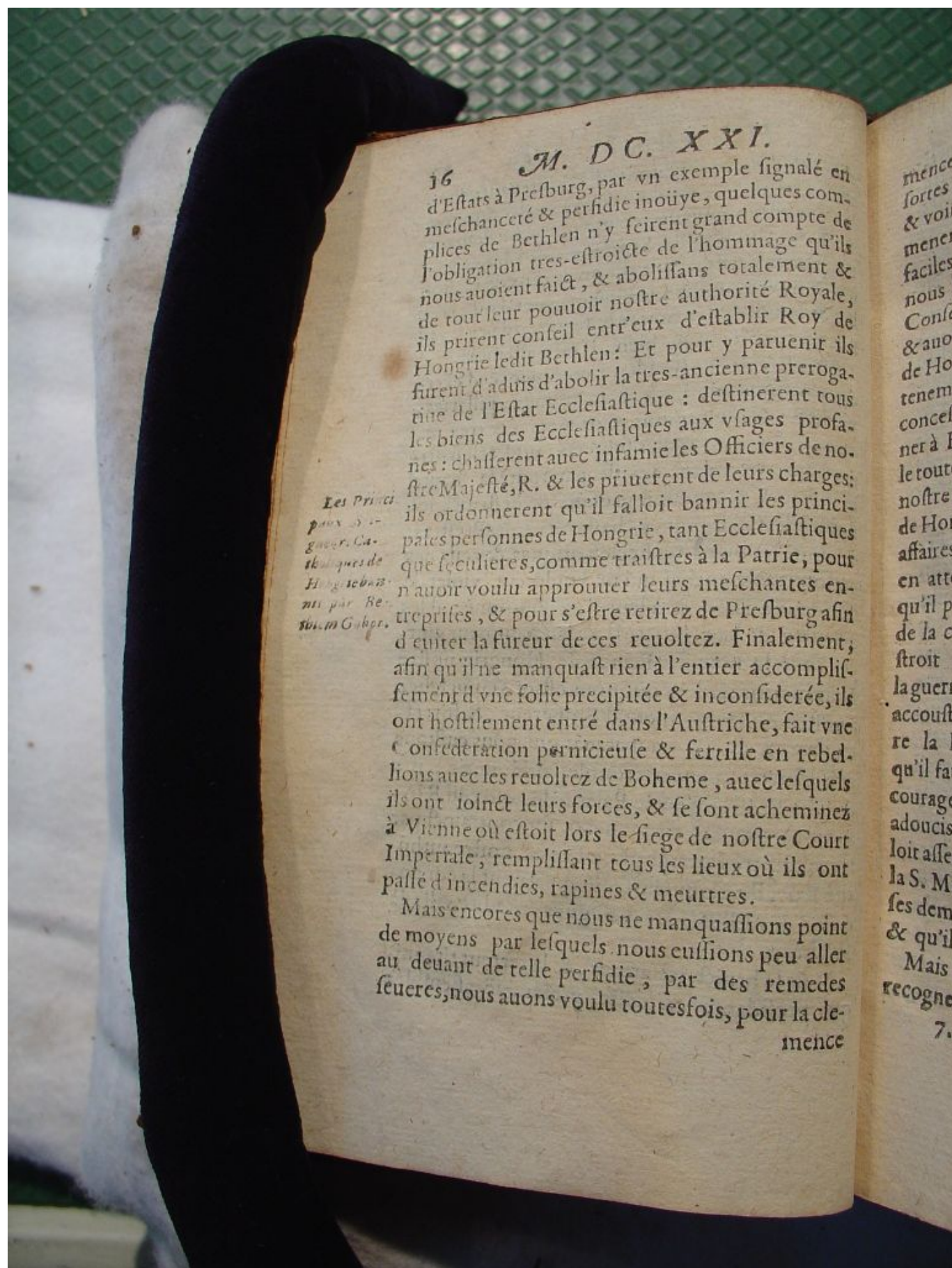
En suite de ce, Bethlen a commencé d'exercer par force vne infinité de rapines, pilleries, meurtres & oppressions, outrageuses & tres-indignes, sur nos fidelles subjects tant Ecclesiastiques que seculiers: a passé par toute la haute Hongrie, & apres auoir profané & destruiât les Eglises des Catholiques, chassé ou tué les Prestres, occupé les biens des Ecclesiastiques, & ceux des personnes de qualité qui ne vouloient violer la foy deuë à Dieu & à leur Roy couronné, il les a chassés de leur patrie: Il a meschamment usurpé sous le nom de Prince de Hongrie nostre Domination: & lors que nous estions empeschés à nostre couronnement d'Empereur, & fort esloignez, & mesmes auparauât que nous eussions esté aduertis de ces troubles d'Hongrie, il a enuahy Presburg, où le Palatin de nostredit Royaume se trouuant circonuenu, fut contrainct par force, au tres-grand prejudice de nostre autorité Royale à laquelle seule appartient la conuocation des Estats, de les assigner en ladite ville de Presburg.

Mais le bruiât des armes, & la terreur tyrannique presidante en ceste pretendüe assemblée

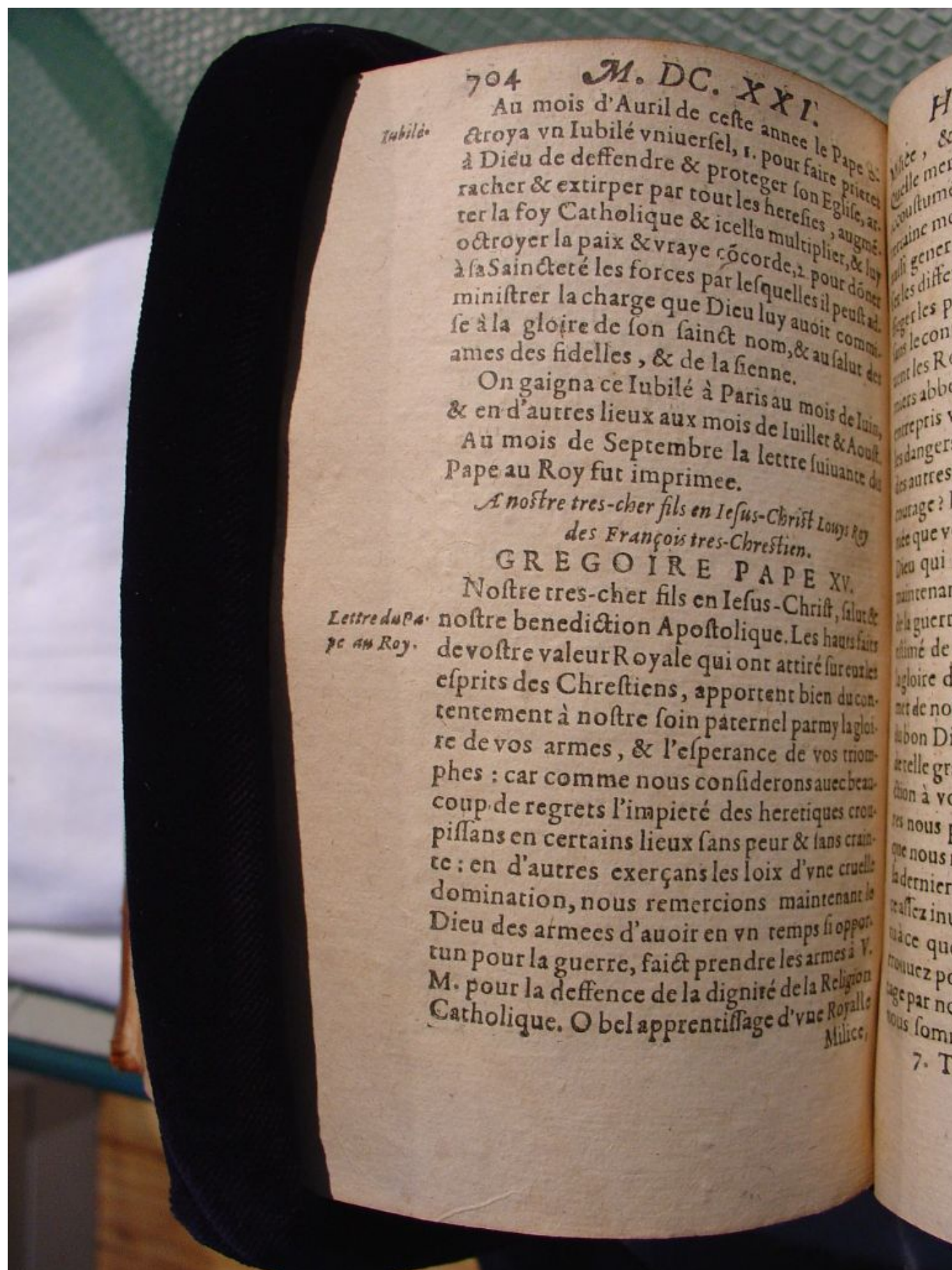
1621_703.jpg



1621_016.jpg



1621_704.jpg



704 M. DC. XXI.

Jubilé

Au mois d'Auril de ceste annee le Pape a-
trova vn Jubilé vniuersel, 1. pour faire prier
à Dieu de deffendre & proteger son Eglise, ar-
rachier & extirper par tout les heresies, augmé-
ter la foy Catholique & icelle multiplier, & luy
oütroier la paix & vraye cõcorde, 2. pour dõner
à sa Saincteté les forces par lesquelles il peult ad-
ministrer la charge que Dieu luy auoit commi-
se à la gloire de son sainct nom, & au salut des
ames des fidelles, & de la sienne.

On gaigna ce Jubilé à Paris au mois de Iuin,
& en d'autres lieux aux mois de Iuillet & Aoust.

Au mois de Septembre la lettre suiuiante du
Pape au Roy fut imprimée.

*A nostre tres-cher fils en Iesus-Christ Louys Roy
des François tres-Christien.*

GREGOIRE PAPE XV.

*Lettre du Pa-
pe au Roy.*

Nostre tres-cher fils en Iesus-Christ, salut &
nostre benediction Apostolique. Les hauts faits
de vostre valeur Royale qui ont attiré sur vous les
esprits des Chrestiens, apportent bien du con-
tètement à nostre soin paternel parmy la gloi-
re de vos armes, & l'esperance de vos triom-
phes : car comme nous considerons avec beau-
coup de regrets l'impieré des heretiques crou-
pissans en certains lieux sans peur & sans crain-
te : en d'autres exerçans les loix d'vne cruelle
domination, nous remercions maintenant le
Dieu des armées d'auoir en vn temps si oppor-
tun pour la guerre, fait prendre les armes à V.
M. pour la deffence de la dignité de la Religion
Catholique. O bel apprentissage d'vne Royale
Milice,

7. T

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan